



# Education de la jeune fille au Togo

## De la nécessité pour le gouvernement d'accentuer les mesures pour redresser l'équilibre de la parité genre

*Malgré qu'elles sont plus nombreuse que les hommes sur l'échiquier mondial, il n'est de secret pour personne que les femmes ne sont pas assez représentatives aux postes décisionnelles, et de moins en moins dans les administrations publiques et privées. Conséquence directe de cette situation, elles pèsent moins dans la balance.*

L'une des raisons, et non la moindre à l'origine de ce triste constat, est le manque de niveau scolaire adéquat pour occuper ces postes. Elles sont en effet nombreuses à vite abandonner les études dans les milieux urbains, mais plus encore dans les milieux ruraux. Conscients qu'il faille redresser l'équilibre, le gouvernement togolais ne cesse de mettre en œuvre des stratégies pour endiguer le phénomène de la scolarisation de la jeune fille, mais ces efforts semblent ne pas encore porter des fruits, tellement le déséquilibre est encore flagrant.

A ce jour, les femmes font environ 60% de la population mondiale mais n'atteignent malheureusement pas la moitié de ce pourcentage dans les administrations ou dans les entreprises publiques et privées. Qu'est-ce qui explique ce grand écart entre l'homme et la femme? Quels sont les facteurs qui bloquent l'évolution de ces dernières, surtout dans les

campagnes? Autant de questions que l'opinion se pose. Une descente aux sources pour s'enquérir des origines de ce déséquilibre, nous a permis de comprendre que la femme est en partie responsable de sa faible représentation.

### **Un triste constat dont les facteurs sont connus**

D'après l'enquête QUIBB 2011, la probabilité pour une génération d'âge d'accéder à l'école est de l'ordre de 93,2% en 2011, ce qui signifie que près de 7% des enfants d'une génération d'âge n'ont toujours pas accès à l'école primaire. En plus, seulement 77% achèvent le cycle primaire. Plusieurs facteurs expliquent le blocage de la scolarisation de la fille notamment les barrières économiques qui sont d'ordre général pour les garçons tout comme les filles. A cela s'ajoute pour les jeunes filles, les grossesses non désirées, et surtout le fait pour les parents de considérer inutile l'éducation de la gente féminine.

Cette enquête révèle par ailleurs que les filles sont relativement plus nombreuses que les garçons à n'avoir pas été scolarisées (55,0% pour les filles contre 45,0% pour les garçons) alors qu'elles égalent pratiquement en proportion le nombre de garçons dans la population entre 3 et 24 ans.

La parité entre la scolarisation des filles et celle des garçons n'est donc pas prêt d'être atteinte dans l'enseignement primaire au niveau national, et pour cause l'indice de parité est égal à 0,9 dans l'enseignement primaire, 0,6 dans le premier cycle du secondaire alors que dans le second cycle, il n'est que 0,4.

A Adokpoé dans le canton d'Agbélouvé, un village situé à 52 kilomètres au Nord de Lomé, la situation n'est pas différente de ceux des autres villages.

A en croire Agossou Anani, un ancien enseignant à l'Ecole privée laïque Institut scolaire notre devoir (ISND) de ce village, il y a bon nombre de filles qui commencent bien le

CP1 mais jusqu'au CM2, le nombre diminue par rapport aux garçons et c'est le même constat dans le secondaires et au lycée.

« Ici faire des enfants devient un jeu pour les parents alors qu'ils ne disposent pas d'assez de moyens pour les supporter. C'est difficilement que les parents trouvent 100 francs à leurs enfants comme petit déjeuner. Donc pour avoir un gain facile et subvenir à leurs besoins, les jeunes filles se livrent au vagabondage. Faute de protection, elles tombent enceinte sur les bancs de l'école. D'emblée elles ont honte de continuer les cours et restent à la maison. Soit la fille va rester chez le garçon ou chez ses parents et dans les deux cas, les problèmes vont commencer. Son avenir est gâché comme ça. Quant au garçon, comme n'ayant aucun signe, ce dernier continue librement les études. Et c'est la fille qui perd finalement », déplore-t-il devant le triste constat.

Autre facteur qui empêche l'évolution de la jeune fille selon Agossou Anani, et la plus fréquente selon lui, est la relation quoique interdit, entre enseignant et les filles, couplée à l'absence des femmes leaders dans les campagnes pour permettre à ces filles d'avoir des ambitions d'être telle ou telle dame.

Au-delà du constat de l'enseignant, parole est laissée aux élèves elles-mêmes pour donner leur version des faits.

«Parfois nous revenons de l'école très fatiguées alors que nous sommes obligées de rejoindre nos parents au champ. Au retour, au lieu d'apprendre nos leçons, c'est la cuisine et après s'occuper de nos petits frères et sœurs. Le lendemain, on va à l'école la tête vide. Il y a des jours où les parents l'interdisent d'aller à l'école et qu'elle viennent les aider à faire la semence ou la récolte. Si tu as la malchance que tes parents ne trouvent pas l'utilité de l'école, tu ne peux pas franchir le cap du CM2 », a laissé entendre Agossou Charlotte, élève en classe de 4<sup>ème</sup> au lycée d'Agbélouvé.

Pour cette dernière qui peint cette fois un problème d'ordre général dans les milieux ruraux, le gouvernement ne met pas en place les professeurs qu'il faut. « C'est difficilement que nous avons un professeur de mathématique ou de physique, donc dans pratiquement il manquait un professeur dans chaque classe. Il y a les bâtiments qui sont en de mauvais états, de WC, latrines et autres, le manque des bancs ».

Voilà autant de facteurs qui expliquent ce décalage entre la scolarisation des filles par rapport aux garçons, ainsi que le déséquilibre entre l'éducation en milieu rural ou urbain. Ceci n'est sans aucun doute pas sans conséquences.

### **Déscolarisation de la jeune fille en milieux ruraux, un manque à gagner pour l'Etat**

Il est évident que ne peut pas travailler dans l'administration publique ou privée qui veut. Même si occuper des postes n'est pas garantie par le sexe du postulant, il faut reconnaître que de nos jours occuper des postes impose non seulement des niveaux très élevés d'étude, mais aussi des expériences selon le domaine ciblé.

Tant que les femmes n'ont pas un niveau pour s'égaliser aux hommes dans les différents postes de décisions, le problème du genre combattu par le gouvernement va toujours persister.

« On ne peut pas prendre une femme qui n'a pas le niveau soit disant qu'on veut respecter la politique du genre au Togo. Il faut qu'elles se battent pour avoir leur place dans la société. Une femme qui n'a pas fréquenté est un problème non seulement pour sa famille, mais aussi pour l'Etat. Donc les parents doivent encourager les filles à aller à l'école, au lieu de les soumettre seulement aux travaux champêtres. Les autorités doivent mettre les matériels nécessaires afin qu'elles puissent avoir la chance d'aller le plus loin que possible », a plaidé M. Agossou Anani.

**Le gouvernement, avec le soutien de ses partenaires n'a jamais**

## **baissé le bras**

Le gouvernement, conscient du fait que les frais de scolarité en étant excessifs, peuvent constituer un obstacle sérieux à l'inscription et à l'achèvement de l'éducation des jeunes filles, a depuis 1998 fixé par arrêté interministériel une discrimination positive dans le paiement des frais de scolarité des filles. Celles-ci payent en effet environ 70% du montant des garçons. On note aussi l'élimination des stéréotypes sexistes dans les manuels scolaires, le soutien aux écoles communautaires et leur transformation progressive en établissements publics pour réduire les disparités régionales, la suppression des frais scolaires dans le préscolaire et le primaire depuis la rentrée 2008-2009, selon le ministère des Enseignements primaires et secondaires.

Plusieurs actions sont par ailleurs menées par le gouvernement entre autres la lutte contre les grossesses précoces et non désirées en milieu scolaire dans le cadre des Projets EPD/SR avec l'appui du Fonds mondial pour la population (UNFPA), l'octroi d'un quota de 50% aux candidats du sexe féminin aux concours de recrutement d'élèves maîtres dans les écoles normales d'instituteurs. Il y a aussi l'alphabétisation des adultes et des enfants déscolarisés surtout les filles, la lutte contre les violences en milieu scolaire à l'égard des filles, la mise en place des cantines scolaires pour soutenir l'accès, la fréquentation et la réussite des élèves, la création de clubs d'excellence avec attribution de bourses aux meilleures filles en partenaires avec les Corps de la Paix, la mise en place des clubs de filles et de mères pour promouvoir les modèles valorisants. Les structures communautaires, les imams et maîtres coraniques, chefs traditionnels et coutumiers, leaders d'opinion, les enseignants sont également mis à contribution.

Ces différentes actions engagées par le gouvernement avec ses partenaires en éducation ont permis d'améliorer la scolarisation des filles et de réduire les disparités entre

sexes. En effet de 71,2% au cours de l'année scolaire 2005-2006, le taux net des filles est passé de 95% en 2007-2008. Mais avec la gratuité des frais scolaires aux préscolaires et primaires, ces taux ont été nettement améliorés. Ainsi les taux entre 2009-2010 (87,4%), 2010-2011 (81%), 2011-2012, (130,6%), 2012-2013, (112,1%) et 126,7% entre 2013-2014.

Dans le cadre du projet « amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation de base » (BID Education III 2011-2014), il est prévu la distribution de kits scolaires à toutes les filles des zones du projet, l'octroi chaque année d'une bicyclette, de deux uniformes scolaires, des frais de scolarité et une bourse mensuelle de 15.000 francs CFA aux dix (10) jeunes filles ayant obtenu les meilleurs résultats scolaires au CM2, la dotation de chacun des deux villages ayant obtenu les meilleurs taux de scolarisation des filles d'un moulin à grain et d'un kit agricole. Les dix (10) filles ayant obtenu les meilleurs résultats scolaires en classe de troisième bénéficient chaque année un ordinateur portable, une imprimante laser et une formation de 15 jours en utilisation de l'outil informatique.

S'agissant du Projet éducation et renforcement institutionnel (PERI) financé par le Partenaire mondial pour l'éducation (PME) , il est prévu la construction de nouvelles salles de classes avec des latrines séparées dans les lieux où les taux de scolarisation et en conséquence les indices de parité sont les plus bas. Pour l'Organisation des nations unies pour l'enfance (UNICEF), il s'agira d'ici fin 2018 d'appuyer les filles, les garçons et les plus vulnérables à avoir accès équitable à une éducation préscolaire et primaire de qualité grâce à la mise en œuvre au plan national et déconcentré de politiques, stratégies et mécanismes de planification de gestion et de suivi adaptés.

Selon le ministère des Enseignements primaires et secondaires, en plus de ces multiples actions engagées par l'Etat togolais,

il est également prévu dès la rentrée prochaine c'est-à-dire 2016-2017 d'encourager, soutenir et inciter les parents de quatre (4) préfectures à savoir Dankpen, Anié, kpélé et Kpendjal ciblées comme défavorisées à accompagner les jeunes filles dans leurs études.

### **Des efforts louables ont été réalisés mais il reste encore à faire**

Pour Jeannine Agounké Kékéli, Présidente du forum des éducatrices africaines, que les filles aillent à l'école, le message est passé, mais le plus important est qu'elles y restent aussi longtemps que possible. « Il faut qu'on les encadre, qu'on s'occupe de tous les aspects psychologiques et matériels de l'éducation pour permettre à toutes les filles togolaises de terminer leur cycle. Nous encourageons l'Etat à revoir le budget sensible consacré aux genres », a-t-elle lancé.

L'un des principes du Plan sectoriel de l'éducation (PSE) est la réduction des disparités et l'amélioration de l'équité. Pour ce faire, d'autres actions doivent être prises pour booster la scolarisation de la jeune fille si possible, ressusciter la Loi de 10 mars. Cette loi qui n'est toujours pas abolie et qui sanctionnait tous les fonctionnaires surtout les enseignants qui enceintaient les jeunes filles sur les bancs a fait son œuvre dans le temps. Plusieurs enseignants ont été frappés par cette loi.

**Joseph Ahodo**